

**DÉCISION PORTANT NOMINATION EN
QUALITÉ DE CHEF DE SERVICE
N°2025-058**

La Directrice,

- Vu les articles L.6143-7 et suivants du Code de la Santé Publique,
- Vu l'article R.6146-4 du Code de la Santé Publique ;
- Vu la candidature de Monsieur le Professeur Stéphane NANCEY ;
- Vu l'avis favorable de Monsieur le Docteur Philippe RAGUÉ, chef du pôle Chirurgie Médico-Technique ;
- Vu la codécision de la Directrice et du Président de la Commission Médicale d'Établissement, en date du 09 juillet 2025 ;

NOMME

Monsieur le Professeur Stéphane NANCEY en qualité de chef de service du service de GASTRO-ENTÉROLOGIE à compter du 1^{er} juillet 2025 jusqu'au 30 juin 2029, soit pour une durée de 4 ans.

Fait à Vienne,

Le 09 juillet 2025

La Directrice
Céline VIGNÉ

